Canadian Wildlife Service

Hinterland Who's Who

Environment Canada
Environnement Canada

Canadian Wildlife Service
Service canadien de la faune

A member of the Environmental Conservation family

The striped skunk *Mephitis mephitis* is one of the most useful small mammals that inhabit the mixed farmlands, grasslands, and forests of Canada. Unlike many other animals it has adapted well to the presence of humans, and its present range, from central Mexico to the Northwest Territories and from the Maritimes to west-central British Columbia, is much expanded since primeval times.

The skunk prefers open areas of mixed forests and grasslands and has very little fear of humans, so it has benefited from the new habitats created by the opening of the forests that accompanied settlement and agriculture.

There are three groups of skunks represented by eight species in North America, but only two species occur in Canada. The hog-nosed skunks *Conepatus* are confined to the southwestern United States, Mexico, and South America; and the hooded skunk *Mephitis macroura* occurs in the southwestern United States and Mexico. Of the four species of spotted skunk *Spilogale*, the eastern spotted skunk *Spilogale putorius* almost reaches the Canadian border between Minnesota and Manitoba, but only the western spotted skunk *Spilogale gracilis* actually occurs in Canada. There are a few records of this skunk in southern British Columbia, but only as far as 120 km north of Vancouver. The striped skunk is the one familiar to most Canadians.

Characteristics

The striped skunk is about the size of a cat, but has a stout body, a rather small head, short legs, and a bushy tail. Its small head fits conveniently, but sometimes too snugly, into enticing open jars.

The thick, glossy fur is black, with a thin white stripe down the centre of the face and a broad white stripe beginning on the back of the head, forking at the shoulders and continuing as a white stripe along each side of the back to the base of the tail. The tail is mostly black, but the stripes may extend down it, usually to a tuft of white at the tip.

The skunk has long, straight claws for digging out the burrows of mice, ripping apart old logs for grubs and larvae, and digging in the sand for turtle eggs. It moves slowly and deliberately and depends for safety not on running away or on remaining inconspicuous, but on its scent glands.

Skunks belong to the weasel family Mustelidae, all of whose members have well-developed scent glands and a musky odour. The skunk is outstanding for this characteristic, however, and can discharge a bad smelling fluid to defend itself. Indeed its scientific name, *mephitis*, is a Latin word meaning "bad odour."

The scent of the skunk is produced by a thick, yellow, oily fluid, or musk, secreted by two glands located on either side of the anus at the base of the tail. The glands are about the size of a grape and contain about a tablespoon of musk, enough for five or six discharges. The glands are connected by ducts to two small nipples that are hidden when the tail is down and exposed when the tail is raised. The musk is produced rather slowly, at a rate of about one-third of an ounce a week, and is discharged only as a last desperate measure after repeated warning signals.

A skunk is not an aggressive animal and will always try to retreat from a human or other large enemy. An angry skunk will growl or hiss, stamp its front feet rapidly, or even walk a short distance on its front feet with its tail high in the air. The striped skunk cannot spray from this position. To perform that defence it usually humps its back and turns in a U-shaped position so that both the head and tail face the enemy. Many people used to the antics of the striped skunk have been deceived on their first encounter with a spotted skunk, which faces an attacker standing on its front feet with its back and tail arched forward.

The skunk directs the fluid from the glands in a stream that disperses into a fine spray. The spray can reach as far as 6 m and can be aimed with considerable accuracy for up to 3 m. The odour is strong enough to be carried almost 1 km on the wind. At close range the spray of a skunk causes severe smarting of the eyes and even nausea, but these symptoms soon disappear as the nasal passages quickly become desensitized to the odour.

Various remedies are recommended to get rid of the odour on clothing or dogs that have been sprayed by a skunk, but some of the remedies are almost as bad as the musk. Vinegar or a mixture of vinegar and detergent is a simple and quite effective treatment. Veterinarians, who treat large numbers of dogs that have been sprayed by skunks, recommend a bath in tomato juice.

Skunks seem to be aware of the repulsiveness of their own odour and avoid scenting on themselves. They therefore avoid musking in confined spaces, and their dens have little of the skunk odour about them. Skunks may be carried in a burlap bag or a covered live trap, as long as they are not bumped or badly frightened.

Distribution of the striped skunk

Habits

Skunks generally live in the abandoned dens of woodchucks, foxes, or other mammals their size or larger and only occasionally excavate their own dens. They will also use stumps, rock piles, or refuse heaps, or will even set up housekeeping under a house or porch or in a cellar. The latter practice is especially common in farming areas. Skunks that den under buildings should be trapped

Tracks

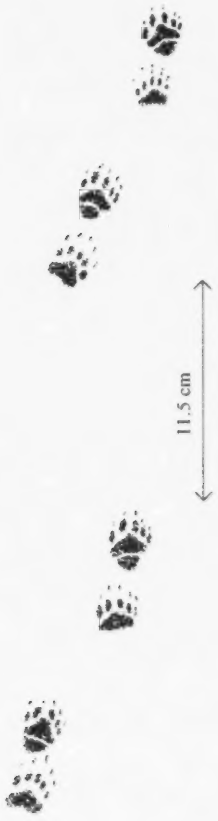

outside. Never shoot them under the building. To dispose of unwanted or locally harmful skunks without harming them, box traps may be used. Such traps permit easy handling of the skunks and transportation to more suitable localities for release. Once the skunk is captured the trap may be covered with several burlap bags until it is transported several kilometres away and the skunk released. For information on obtaining such a trap, contact the local humane society.

If a skunk digs its own den it is usually simple, but one taken over from another animal may be quite elaborate. There may be from one to five well-hidden openings that lead to a system of tunnels and chambers. One of the chambers is lined with leaves and used for a nest. The leaves may also be used to plug the openings to the den in cold weather. A skunk gathers leaves by placing them under its body and then shuffling along to the den with the leaves held between its legs as it moves.

Skunks may leave their den to forage at any hour of the day, but are usually abroad from late afternoon or evening through the night. They forage within about 800 m of the den, but may venture as far away as 2 km in a night. Males become more active during the breeding season, when they may travel 8 km a night.

Skunks are truly omnivorous. They eat insects, mice, shrews, ground squirrels, young rabbits, birds' eggs, and various plants. During the autumn and winter they eat about equal amounts of plant and animal foods, but eat mainly insects in the summer. Skunks are especially fond of grasshoppers, crickets, and insect larvae such as white grubs, army worms, and cutworms. They will even eat wasps and bees, which they kill with their front feet. Although they annoy farmers by raids on beehives and henhouses, it has been estimated that almost 70 percent of a skunk's diet constitutes a benefit to people and only 5 percent is harmful to human property.

By autumn skunks have acquired a heavy layer of fat, and in November or December they select a deep den in which to spend the winter. As many as 20 skunks have been found in one den, but the number is usually much fewer. Usually the mother and young den together, entering the den when the temperature reaches about 0°C.

Males are active until the temperature reaches about −10°C and may join their own family, other males, or may den alone. They may emerge briefly from their den at any time during winter. Any grouping of sex and age may be found together in a den.

By late February, in some parts of Canada, skunks begin to awaken from their winter state of torpor, and are fully active by the end of March. On the prairies and in the most northern parts of the range, spring emergence is somewhat later.

Breeding

Skunks begin to breed in late February or March, when they emerge from their dens, and the young are usually born in early May. There are usually four to six young in a litter, although the number may vary from two to sixteen.

Newborn skunks weigh about 15 g and, although almost naked at birth, show the characteristic black and white colour pattern of the adult. They are fully haired in about 13 days, and their eyes open after 17 to 21 days.

When the young skunks are approximately seven weeks old the female takes them out to forage for food, and they are weaned at about two months. They remain with their mother until autumn and may join her in the winter den.

Enemies

The scent of the skunk is an effective defence against most natural enemies. Nevertheless, it is preyed upon by bobcats and birds of prey. Most birds, especially hawks and owls, have developed the sense of sight at the expense of their sense of smell; the Great Horned Owl in particular seems relatively unaffected by the scent and has made the skunk its principal prey.

Trappers take 6000 to 7000 skunks a year in Canada, but this represents only a small fraction of the total skunk population and has no appreciable effect on numbers.

Motorists are a much greater hazard. Skunks, like porcupines, are overly confident of their defence mechanisms and often pay heavily for the air of unconcern with which they cross highways.

Skunks as carrier of rabies

Skunks are a major carrier of the virus of rabies, which all warm-blooded animals, including humans, are susceptible to. The occurrence of rabies is a continuing problem in many parts of Canada. Skunks may transmit the disease to other wildlife, livestock, and humans as well as propagating it among their own kind. Although skunks will normally retreat from a person, the rabid animal will often show no fear. Children in particular should be warned against handling "over-friendly" skunks.

If a person is bitten, he or she should cleanse the wound *at once* and report to a physician. Delay could result in fatality. Rabies is a reportable disease and as such must be reported immediately to the nearest veterinary authority, usually the District Veterinary Officer of the Animal Health Divison, Food Production and Inspection Branch, of the federal Department of Agriculture and Agri-Food. The skunk should be killed, if possible, and sent for examination at a federal veterinary laboratory.

Economic importance

Although skunks may become a nuisance to poultrymen and beekeepers, the damage they inflict is not economically important and they are beneficial to agriculture. In fact, skunks proved such an efficient enemy of the hop grub in New York State that legislation was passed to protect the skunk. In many parts of their range they are the most important predator on insect pests.

The skunk is a furbearer of minor importance. Its fur, which is thick and lustrous, can be made into coats and jackets, but is used mainly for trimming. Most of the pelts marketed in Canada come from eastern Canada.

In the period following the First World War, when fur prices were high and unstriped black skunks were in great demand, various attempts were made to raise skunks on fur farms. Had fur prices remained at the level they reached during the boom, these ventures might have succeeded, but today the cost of raising a skunk is far more than the pelt is worth. The value of the skunk lies elsewhere. It is an interesting and attractive animal that plays a significant part in nature, especially as a predator of mice and insects.

Reading list

Banfield, A.W.F. 1974. The mammals of Canada, pp. 338–341. University of Toronto Press. Toronto.

Peterson, R.L. 1966. The mammals of eastern Canada. Oxford University Press, Toronto.

Rosatte, R.C. 1987. Striped, spotted, hooded, and hog-nosed skunk. Pages 599–613 *in* Wild furbearer management and conservation in North America. Ontario Ministry of Natural Resources.

Schowalter, D.B.; Gunson, J.R. 1982. Parameters of population and seasonal activity of striped skunks, *Mephitis mephitis*, in Alberta and Saskatchewan. Canadian Field-Naturalist 96(4):409–420.

Verts, B.J. 1967. The biology of the striped skunk. University of Illinois Press. Urbana.

The Canadian Wildlife Service

The Canadian Wildlife Service of Environment Canada handles wildlife matters that are the responsibility of the Canadian government. These include protection and management of migratory birds as well as nationally significant wildlife habitat. Other responsibilities are endangered species, control of international trade in endangered species, and research on wildlife issues of national importance. The service cooperates with the provinces, territories, Parks Canada, and other federal agencies in wildlife research and management.

For more information about the Canadian Wildlife Service or its other publications, please write to the following address:

Publications
Canadian Wildlife Service
Environment Canada
Ottawa, Ontario
K1A 0H3
Tel.: (819) 997-1095

ENVIRONMENTAL CHOICE · CHOIX ENVIRONNEMENTAL

Over 50% recycled paper including 10% post-consumer fibre.

Environmental Citizenship
Écocivisme

The goals of the Environmental Citizenship campaign are to help Canadians learn about their responsibility to protect the environment and to encourage them to take action towards that end.

Canada

Également disponible en français sous le titre *La moufette rayée*

Published by Authority of the Minister of the Environment

©Minister of Supply and Services Canada, 1973, 1986

Catalogue No. CW69-4/36-1986E
ISBN: 0-662-14487-2
Text: R.S. Miller
Reprinted with corrections 1994
Photo: Ed Cesar

Service canadien de la faune

La faune de l'arrière-pays

La mouffette rayée

Environnement Canada
Service canadien de la faune

Environment Canada
Canadian Wildlife Service

Un membre de la famille Conservation de l'environnement

La moufette rayée *Mephitis mephitis* est l'un des petits mammifères les plus utiles parmi ceux qui habitent les régions où alternent prairies et fermes, ou qui évoluent dans les forêts du Canada. À la différence de beaucoup d'autres animaux, elle s'est bien adaptée à la présence de l'être humain, et son aire de répartition, bien plus étendue qu'à l'origine, va maintenant du Mexique central aux Territoires du Nord-Ouest, et des Maritimes au centre-ouest de la Colombie-Britannique.

La moufette a une prédilection pour les zones découvertes des régions où forêts et prairies voisinent et craint peu l'être humain; elle a donc profité des nouveaux habitats que lui offrait le défrichement des forêts, rendu nécessaire par les besoins de la colonisation et de l'agriculture.

Il existe en Amérique du Nord trois groupes de moufettes représentés par huit espèces, dont deux seulement vivent au Canada. Les moufettes à nez de cochon *Conepatus* sont cantonnées au sud-ouest des États-Unis, au Mexique et en Amérique du Sud, tandis que la moufette à capuchon *Mephitis macroura* se trouve dans le sud-ouest des États-Unis et au Mexique. Parmi les quatre espèces de moufettes tachetées *Spilogale*, la moufette tachetée orientale *Spilogale putorius* atteint presque la frontière canadienne entre le Minnesota et le Manitoba; toutefois, seule la moufette tachetée occidentale *Spilogale gracilis* se rencontre au Canada. On a parfois vu quelques spécimens de cette espèce dans le sud de la Colombie-Britannique, mais pas à plus de 120 km au nord de Vancouver. C'est la moufette rayée qui est l'espèce la mieux connue de la plupart des Canadiens.

Morphologie

La moufette rayée a à peu près la taille d'un chat, mais est assez corpulente, avec une tête plutôt petite, des pattes courtes et une queue fournie. Elle peut aisément plonger sa petite tête dans des bocaux et des pots alléchants pour ensuite rester parfois prise au piège.

Son épaisse fourrure noire et lustrée porte une garniture blanche : un mince pinceau blanc divise le front de l'animal. Une large rayure blanche commence au-dessus de la tête, se divisant au niveau des épaules et rejoignant, de chaque côté du dos, la base de la queue. Le plus souvent noire, celle-ci peut porter des raies se terminant généralement par une touffe blanche à l'extrémité.

La moufette a de longues griffes droites qui lui servent à déterrer les souris de leur trou, à déchiqueter de vieilles bûches à la recherche de vers et de larves, et à creuser le sable où sont cachés les oeufs de tortue. Elle se déplace posément, sans hâte, ne cherchant son salut ni dans la fuite ni dans la dissimulation : elle compte, pour se défendre, sur ses glandes sécrétrices.

La moufette appartient à la famille des mustélidés, dont tous les membres possèdent des glandes sécrétrices développées qui dégagent une odeur musquée. Toutefois, cette caractéristique est particulièrement marquée chez la moufette, qui peut éjecter un liquide nauséabond pour se défendre, d'où son surnom familier de « bête puante ». En fait, son nom scientifique, le mot latin *mephitis*, signifie « nauséabond ».

L'odeur de la moufette provient d'un liquide épais, jaune et huileux, ou musc, sécrété par deux glandes situées de chaque côté de l'anus à la base de la queue. Ces glandes sont à peu près aussi grosses qu'un raisin et contiennent environ une cuillerée à soupe de musc, quantité suffisante pour cinq ou six projections. Les deux mamelons reliés à ces glandes sont dissimulés lorsque la queue est abaissée, et découverts lorsqu'elle se lève. Le musc est fabriqué assez lentement, au rythme d'environ un tiers d'once par semaine, et n'est lancé qu'en désespoir de cause, après des avertissements répétés.

La moufette n'est pas belliqueuse et préférera toujours battre en retraite devant l'être humain ou un autre ennemi de taille. Lorsqu'elle est irritée, elle se met à gronder ou à siffler et à taper rapidement de ses pattes de devant; elle peut même marcher quelques instants sur ses pattes de devant, la queue dressée dans les airs.

La moufette rayée ne peut lancer son liquide dans cette posture. Pour utiliser cette arme, elle fait généralement le gros dos et arque son corps en forme de U de façon à présenter à la fois la tête et la queue à l'ennemi.

Plusieurs personnes familiarisées avec les habitudes de la moufette rayée ont été déconcertées en rencontrant pour la première fois une moufette tachetée, qui, face à l'agresseur, se dresse sur ses pattes antérieures en arquant son dos et sa queue vers l'avant.

La moufette projette le liquide sécrété par ses glandes en un jet finement vaporisé, qui peut porter jusqu'à 6 m et être dirigé avec beaucoup de précision jusqu'à une distance de 3 m.

L'odeur est si forte que le vent peut la charrier jusqu'à près de 1 000 m. À courte distance, le jet de la moufette cause de graves brûlures aux yeux et mêmes des nausées; toutefois, ces symptomes disparaissent rapidement une fois que l'odeur n'imprègne plus les fosses nasales.

Différents remèdes ont la réputation de supprimer l'odeur que dégagent des vêtements ou des chiens aspergés par une moufette, mais certains sont parfois presque aussi pires que le mal. Du vinaigre, seul ou mélangé à un détersif,

Aire de répartition de la moufette rayée

Pistes

constitue un traitement simple et très efficace. Les vétérinaires, qui ont à traiter de nombreux chiens atteints par des moufettes, recommandent un bain au jus de tomates.

Les moufettes semblent être sensibles à la pestilence de leur propre odeur et se gardent bien de s'arroser elles-mêmes. Aussi s'efforcent-elles de ne pas en imprégner un espace clos; leur terrier et ses environs sentent peu ou pas la moufette.

Elles peuvent être portées dans un sac de grosse toile ou dans un piège recouvert, tant qu'elles ne sont pas secouées ou effrayées.

Habitudes

Les moufettes occupent généralement des terriers abandonnés par des marmottes, des renards ou d'autres mammifères de leur taille ou plus gros et creusent rarement leur propre terrier. Elles utilisent également des souches, des tas de pierres ou des monceaux de détritus; elles pourront même élire domicile sous une maison, sous une véranda ou dans une cave. Cette dernière habitude est particulièrement courante dans les régions agricoles. Les moufettes qui gîtent sous un bâtiment ne doivent jamais être abattues à cet endroit. Elles doivent être piégées à l'extérieur. Ne cherchez jamais à les abattre sous un bâtiment. Pour se débarrasser des individus indésirables ou nuisibles sans leur faire de mal, on peut utiliser des pièges humanitaires du type « boîte ou cage piège ». Ces pièges permettent de manier aisément l'animal et de le transporter à un endroit où l'on pourra le relâcher. Une fois que la moufette est capturée, on peut envelopper le piège de plusieurs sacs de toile pour transporter l'animal et le libérer à quelques kilomètres de distance. Pour savoir comment obtenir ces pièges, on peut communiquer avec la Société protectrice des animaux.

Lorsque la moufette creuse elle-même son terrier, il est généralement rudimentaire, mais lorsqu'elle hérite de celui d'un autre animal, il peut être très perfectionné. Il peut y avoir de une à cinq ouvertures bien dissimulées qui conduisent à tout un système de tunnels et de chambres. L'une de celles-ci, garnie de feuilles, sert de nid. Les feuilles peuvent également être utilisées pour obturer les ouvertures du terrier par temps froid. Pour rassembler ces feuilles, la bête les place sous son corps et les tient entre ses pattes, se traînant jusqu'à son terrier.

La moufette peut quitter son terrier en quête de nourriture à n'importe quelle heure de la journée, mais elle s'absente généralement la nuit, à partir de la fin de l'après-midi. Elle s'approvisionne dans un rayon d'environ 800 m, et peut s'aventurer jusqu'à 2 km en une nuit. Les mâles sont encore plus actifs durant le rut; ils peuvent alors parcourir 8 km en une seule nuit.

La moufette est indéniablement omnivore. Elle mange insectes, souris, musaraignes, spermophiles, lapereaux, oeufs d'oiseaux et diverses plantes. L'automne et l'hiver, son alimentation est, en proportions à peu près égales, carnée et végétarienne; l'été, elle se compose surtout d'insectes. Les moufettes sont particulièrement friandes de sauterelles, de grillons et de larves d'insectes, telles que les larves de vers blancs, de légionnaires et de vers gris. Elles mangent même des guêpes et des abeilles, qu'elles tuent avec leurs pattes de devant. Bien qu'elles importunent les fermiers par leurs intrusions dans les poulaillers et les ruches, on estime que près de 70 % de leur régime est constitué d'organismes nuisibles aux humains et que seulement 5 % de leur nourriture est prélevée sur des denrées utiles à ceux-ci.

Munie dès l'automne d'une épaisse couche de graisse, la moufette choisit, en novembre ou en décembre, un terrier profond où elle passera l'hiver. On a déjà trouvé jusqu'à 20 moufettes dans un seul abri; mais elles y sont généralement beaucoup moins nombreuses. La mère et les petits gîtent habituellement ensemble, se terrant lorsque la température atteint environ 0°C.

Le mâle reste actif jusqu'à ce que la température atteigne environ -10°C; il peut alors rejoindre sa propre famille ou d'autres mâles, ou même se terrer tout seul. Il peut sortir brièvement de son gîte à n'importe quel moment de l'hiver. Une même tanière peut abriter des mâles et des femelles, des jeunes et des vieux.

À la fin de février, dans certaines régions du Canada, l'animal commence à sortir de sa torpeur hivernale et reprend toute son activité vers la fin de mars. Dans les prairies et les régions les plus septentrionales de son aire de répartition, il ne réapparaît qu'un peu plus tard.

Reproduction

Les moufettes s'accouplent à la fin de février ou en mars, lorsqu'elles sortent de leur terrier; les petits naissent habituellement au début de mai. La portée est généralement de 4 à 6 petits, bien qu'elle puisse varier de 2 à 16.

À la naissance, une moufette pèse environ 15 g et, bien qu'elle n'ait presque pas de poil, elle ressemble déjà à l'adulte avec sa fourrure caractéristique blanc et noir, qui n'est complète qu'après 13 jours. Les yeux ne s'ouvrent pas avant 17 à 21 jours.

Lorsque les petits ont à peu près sept semaines, la mère les emmène à la recherche de nourriture; ils sont sevrés au bout d'environ deux mois. Ils restent avec elle jusqu'à l'automne et peuvent la rejoindre dans son terrier prévu pour la saison hivernale.

Ennemis

L'odeur de la moufette est une arme efficace contre la plupart de ses ennemis naturels. Pourtant, le lynx roux et les oiseaux de proie la chassent. La plupart des oiseaux, notamment les buses, busards et éperviers et les hiboux et chouettes, ont développé leur acuité visuelle aux dépens de leur odorat; le Grand-duc d'Amérique surtout semble être relativement insensible à l'odeur et a fait de la moufette sa proie préférée.

Les trappeurs, au Canada, prennent de 6 000 à 7 000 de ces bêtes par an; ce nombre ne représente toutefois qu'une fraction de la population totale et n'a pas de conséquences graves pour celle-ci.

Les automobiles constituent un danger bien plus grand. Les moufettes, comme les porcs-épics, accordent une confiance exagérée à leur

mécanisme de défense et paient souvent cher l'insouciance avec laquelle elles traversent les routes.

Les moufettes, agents de la rage
La moufette joue un rôle important dans la transmission du virus de la rage, qui s'attaque à tous les animaux à sang chaud, y compris l'être humain. Les cas de rage représentent un problème constant dans maintes régions du Canada. La bête peut transmettre cette maladie à d'autres animaux, tant sauvages que domestiques ainsi qu'aux humains, tout comme elle peut la répandre parmi ses semblables. Naturellement porté à fuir les humains, l'animal, une fois atteint de la rage, ne montrera plus aucune frayeur devant eux. Les enfants, en particulier, devraient être prévenus du danger qu'il y a à approcher des moufettes trop « amicales ».

Une victime de morsure doit nettoyer la plaie *sur le champ* et consulter un médecin : tout retard peut être fatal. La rage est une maladie à déclaration obligatoire. Aussi doit-on alerter immédiatement les autorités vétérinaires fédérales les plus proches (habituellement un vétérinaire de district de la Division de la santé animale, Direction générale de la production et de l'inspection des aliments, ministère de l'Agriculture et de l'Agro-alimentaire). En outre, il faut, si possible, essayer d'abattre l'animal, afin de le faire examiner à l'un des laboratoires de pathologie animale du gouvernement fédéral.

Importance économique
Bien que la moufette nuise parfois aux éleveurs de volailles et aux apiculteurs, ses déprédations sont sans importance du point de vue économique. Elle est même utile à l'agriculture. En fait, ce petit mammifère s'est montré un ennemi si efficace du ver du houblon, dans l'État de New York, qu'une loi le protège. En de nombreux endroits, il est le plus important destructeur d'insectes nuisibles.

La fourrure de la moufette est sans grand intérêt. Épaisse et luisante, elle peut être utilisée dans la confection de manteaux et de vestes, mais sert surtout à faire des garnitures. La plupart des peaux qui sont commercialisées au Canada proviennent de l'est du pays.

Dans les années vingt, le prix des fourrures était élevé, et les moufettes entièrement noires étaient très recherchées; aussi procéda-t-on à divers essais pour en élever dans des fermes. Si les prix s'étaient maintenus, cette tentative aurait pu réussir. Mais aujourd'hui, l'élevage d'une de ces bêtes coûte beaucoup plus cher que le prix obtenu de sa fourrure. Cependant la valeur de la moufette est d'un autre ordre. C'est un animal intéressant à observer, qui joue un rôle important dans la nature, particulièrement comme destructeur de souris et mulots et d'insectes.

Moufette s'écrit avec un *f* ou deux *f* selon les dictionnaires (voir Larousse, Petit Robert, Lexis).

Ouvrages à consulter

Banfield, A.W.F. 1977. Les mammifères du Canada. 2e éd. Presses de l'université Laval et University of Toronto Press. Pp. 315–318.

Beaudin, L.; Quintin, M. 1983. Guide des mammifères terrestres du Québec, de l'Ontario et des Maritimes. Éd. du Nomade. Waterloo (Qc).

Bird, D.M. 1987. Les petits animaux sauvages autour de la maison. Comment s'en accommoder. Centre de conservation de la faune ailée de Montréal. Montréal (Qc). Pp. 43–51.

Moutou, F.; Vial-Andru, M.; Lhoste, J. 1986. La moufette. Vie Sauvage. Encyclopédie Larousse des animaux. N° 63. Paris.

Wooding, F.H. 1984. Les mammifères sauvages du Canada. Éd. Broquet inc. La Prairie (Qc). Pp. 117–119.

Le Service canadien de la faune
Le Service canadien de la faune d'Environnement Canada s'occupe des questions de compétence fédérale touchant la faune. Ses responsabilités comprennent la protection et la gestion des oiseaux migrateurs et des habitats fauniques ayant une importance nationale. Les espèces menacées de disparition, la réglementation du commerce international des espèces menacées de disparition et la recherche relative aux questions fauniques d'importance nationale relèvent également du SCF. De nombreux travaux de recherche et de gestion de la faune sont menés en collaboration avec les provinces, les territoires, Parcs Canada et d'autres organismes fédéraux.

Pour de plus amples renseignements sur le Service canadien de la faune ou ses publications, veuillez écrire à :

Publications
Service canadien de la faune
Environnement Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0H3
Tél. : (819) 997-1095

Also available in English under the title
Striped skunk

Publié en vertu de l'autorisation du ministre de l'Environnement
©Ministre des Approvisionnements et Services Canada, 1973, 1979, 1988

N° de catalogue CW69-4/36-1994F
ISBN 0-662-98935-X
Texte : R.S. Miller
Réimprimé avec corrections, en 1994
Photo : Ed Cesar

Plus de 50 p. 100 de papier recyclé dont 10 p. 100 de fibres post-consommation

Écocivisme
Environmental Citizenship

Le Programme d'écocivisme vise à aider les Canadiens et les Canadiennes à prendre conscience de leurs responsabilités en matière de protection de l'environnement et à prendre des mesures concrètes.

Canada